



Compte rendu du Conseil municipal

Séance ordinaire du 31 août 2020 à 19h00

Présents : MANÇANET Alexandre – LUCZAK Francis – JULIANO Claudio – DEMANDRE Pierre-Louis – BITSCH Didier - AUBRY Valery – LOPEZ Pedro – BITSCH Nicolas – KOENIG Jean-François – KOENIG Céline.

Excusés : DEVIN Christophe (procuration donnée à Francis LUCZAK)

Préambule : Monsieur le Maire remercie Monsieur le Député, Ian Boucard, pour sa présence et sa participation au Conseil Municipal de Vauthiermont.

1. Election d'un(e) secrétaire de séance

Monsieur Pierre-Louis DEMANDRE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, fonctions qu'il a acceptées.

2. Approbation des Procès-Verbaux des séances du 29 juin et du 10 juillet 2020

Les Procès-Verbaux des séances du Conseil Municipal du 29 juin et du 10 juillet 2020 sont adoptés à l'unanimité.

3. Désignation des membres de la Commission Communal des Impôts Directs

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la législation prévoit qu'à l'issue du renouvellement des exécutifs locaux, la Commune de Vauthiermont est tenue d'établir une liste de propositions de 24 personnes appelées à siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

En effet, cette liste permettra à la Direction Générale des Finances Publiques de nommer 6 membres titulaires et 6 membres suppléants afin de pouvoir procéder au renouvellement de cette Commission.

Monsieur Maire propose à cet effet une liste de 24 personnes dont il fait la lecture au Conseil.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité propose la liste de personne détaillée ci-dessous :

AUBRY Claude - BECKER Deborah- BITSCH Didier - BITSCH Nicolas - BITSCH Madeleine - BLONDE Christian - BRODY Jacques - CHARCOSSET Claude - COLLOT Madeleine - DEMANDRE Pierre-Louis - DENIER Didier - DENIER Olivier
DEVIN Christophe - GOMEZ Laurence - IMBACH Alfred - JULIANO Claudio - KOENIG Jean-François - LOPEZ Pedro - LUCZAK Francis - MALAISE Maurice - MANGIN Martine - MULLER Marie-Louise - SUTTER Maurice - VINEY Madeleine

4. Désignation des délégués de la commune au sein de la Commission Locale des Charges Transférées

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la législation prévoit qu'à l'issue du renouvellement des exécutifs locaux, chaque Commune membre d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI pour Vauthiermont : le Grand Belfort) est appelé à désigner parmi les membres de son Conseil Municipal les délégués qui la représenteront au sein de la Commission Locales des Charges Transférées.

Par conséquent, la Commune de Vauthiermont qui est membre de la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort, est amenée à désigner un membre titulaire ainsi qu'un membre suppléant qui siégeront au sein de la CLECT.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, décide de désigner les personnes suivantes pour représenter la Commune de Vauthiermont au sein de la Commission Locale des Charges Transférées :

- **TITULAIRE** : Alexandre MANÇANET, Maire
- **SUPPLÉANT** : Francis LUCZAK, 1er Adjoint

5. Recrutement d'un nouvel ouvrier communal.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que notre agent technique a formulé une demande de mise en disponibilité d'une durée d'un an à compter du mois d'Octobre.

Par conséquent, il convient de procéder au remplacement de l'agent sortant, qui sera absent pour une durée minimale d'un an. Compte tenu de cette situation, et du fait que la réglementation impose à la Commune de réintégrer l'agent titulaire dans l'éventualité où ce dernier souhaiterait reprendre son poste à l'issue de sa période de disponibilité, Monsieur le Maire ne peut recruter le remplaçant qu'au moyen d'un contrat à durée déterminée (CDD). La durée hebdomadaire de travail définie par le Conseil Municipal sera de 20h.

Un candidat a été identifié et après avoir pris des renseignements et après qu'il ait été reçu par Monsieur le Maire et les deux Adjoints, il a été acté que le candidat en question répond au profil recherché, autant en termes de compétences que d'expérience.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel, en CDD, pour faire face aux besoins liés à la vacance temporaire du poste.

6. Forêt : Abattage des hêtres dépérissant

NB : Arrivée de Céline KOENIG à 19H34.

Pour répondre à la problématique de sécurité routière, une vingtaine de hêtres secs à proximité des routes RD31 et RD32 dans la zone dite du « queue de l'étang » vont être abattus. Jean-François KOENIG précise qu'il a reçu 2 offres dont les modalités sont exposées en séance. Par ailleurs, Didier BITSCH précise également qu'il faudrait privilégier les arbres pouvant être facilement mis à la vente. Suite à ces nombreux échanges et dans le souci d'optimiser cette opération, Monsieur le Maire propose de mandater Jean-François KOENIG pour refaire le point sur la situation.

7. Salle Communale « La Charberette »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le remboursement des arrhes suite à l'annulation des réservations de la salle. Conformément à l'article 6 du contrat de location, le Conseil Municipal doit donc se prononcer afin que ces avances puissent être restituées ou non.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité : approuve le remboursement des arrhes versées à chaque personne qui a fait l'objet d'une annulation de sa location de la salle communale « La Charberette » lié aux restrictions sanitaires.

Concernant le volet « sécurité » concernant toute salle recevant du Public, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la salle communale avait fait l'objet d'un avis défavorable de la sous-commission de sécurité. Les travaux nécessaires ont été effectués et la Commune a été informée du fait que cet avis défavorable sera levé le 24 septembre prochain à l'occasion d'une prochaine réunion de la sous-commission de sécurité.

Monsieur le Maire informe également l'assemblée qu'il a été contacté par une entreprise qui souhaiterait louer la salle communale dans le but d'y effectuer des formations professionnelles. C'est une nouvelle source de recettes qui va être lancée. Pierre-Louis DEMANDRE souligne que cette offre aux entreprises ne pourra être attractive qu'à condition de pouvoir fournir un accès internet optimisé, ce qui n'est pas le cas actuellement. Monsieur le Maire reconnaît l'importance de ce sujet et précise qu'il l'avait anticipé en l'inscrivant à l'ordre du jour d'une rencontre avec le Président du Département, Florian BOUQUET, qui est programmé le 03 Septembre 2020.



'Le Conseil Municipal a également abordé la question des travaux de maintenance et de fonctionnement de La Charberette.

Francis LUCZAK indique qu'une façade de la salle communale s'abîme et qu'il conviendrait de la brosser afin d'en enlever la mousse qui l'envahit. Par ailleurs, la question de l'installation ou non d'une climatisation est évoquée. Le Conseil Municipal émet un avis favorable afin de charger Francis d'étudier ce sujet plus en amont avec un professionnel.

8. Adoption de la nouvelle Charte Graphique

Monsieur le Maire rappelle les travaux de la commission Web et Communication qui avait pour but d'élaborer une nouvelle Charte Graphique pour la Commune en collaboration avec une agence de communication. L'objectif de cette démarche était de pouvoir se doter d'une identité visuelle. Suite à ces travaux, une consultation participative des habitants avait été engagée et un nombre important de retour a été enregistré : (25,00% : taux très élevé dans ce type de consultation). Cette consultation a permis à la commission de prendre en compte une modification de la Charte intégrant les remarques et commentaires des habitants. Pierre-Louis DEMANDRE souligne que la participation importante des habitants, est une vraie source de satisfaction. Cela démontre que cette opération est à renouveler pour d'autres projets à l'avenir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à l'adoption de la nouvelle Charte Graphique. Par ailleurs, il a été décidé qu'une nouvelle signalétique officielle « Mairie Vauthiermont » ainsi que la devise de la République seront apposées sur la façade de la Mairie afin de commémorer le 150^{ème} anniversaire de la création de la République Française.

Enfin, une inauguration de la nouvelle signalétique de la Mairie est en préparation.

9. Logement « Les Rosiers »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de restituer des cautions en raison du départ de deux locataires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de restituer les cautions en question.

10. Bilan des échanges en Commissions Municipales.

Suite à la tenue des premières réunions des différentes **commissions municipales**, un bilan des échanges qui y ont eu lieu est effectué par chaque rapporteur.

Monsieur le Maire fait part de sa grande satisfaction d'avoir recensé 16 personnes qui participent à la vie locale dans le cadre des commissions.

✓ Vie associative et animations (Francis LUCZAK)

Une réunion est prévue le 21 septembre prochain pour solliciter quelques volontaires dans le cadre de la préparation aux fêtes de fin d'année (opération « fenêtres de Noël »).

Une réflexion et des actions sont en cours concernant le fleurissement du village.

- L'animation « fenêtre de Noël » sera bel et bien renouvelée cette année.
- Didier BITSCH a émis l'idée de regrouper les bacs à fleurs et d'en faire des îlots regroupés au centre du village.
- Concentrer le besoin en eau sur 2 voir 3 zones de fleurissements constitués à l'avenir de fleurs vivaces pour réduire la consommation d'eau.



✓ **Commission Travaux et Patrimoine (Claudio JULIANO)**

Il est fait état ci-après des actions et travaux engagés ou à engager dans le cadre de cette commission (non exhaustif) :

- Le mur autour du cimetière est en mauvais état et serait à consolider
- Jardin souvenir près du Columbarium à réaliser
- Inventaire des biens de l'église à réaliser
- « Rafraîchissement » des logements qui se libèrent aux Rosiers engagé
- Nettoyage des vitres de La Charberette avec un planning à établir Il conviendrait également de se doter d'un escabeau sécurisé pour l'agent technique
- Alambic : un ramonage des cheminées est à faire ainsi que repeindre les murs et contrôler l'installation électrique
- La protection des vitraux de l'église est à envisager
- Le couvercle d'un regard n'est pas scellé

✓ **Commission Urbanisme (Pierre-Louis DEMANDRE)**

- La commission a prévu à partir d'aujourd'hui, de rencontrer les futurs pétitionnaires de CUB afin d'évoquer avec eux leur projet immobilier.
- Un point et des explications ont été donnés sur la différence entre un CUA et un CUB.
- Tri des déchets (Interrogation sur la rotation des bacs jaunes et bruns)

Cette commission a décidé d'architecturer ses travaux autour de 3 axes principaux :

- Urbanisme
- Développement Durable VERSUS énergie
- Gestion de l'EAU

NOTA : Il est précisé que les projets, travaux, réflexions menés sur les infrastructures électriques et la rénovation énergétique seront menés dans le cadre de cette commission.

✓ **Commission Sécurité (Claudio JULIANO)**

La commission s'attèle en particulier à la sécurité routière dans le village qui reste largement perfectible.

- L'idée de la sécurisation du carrefour Rue Principale/Rue des Tilleuls a été évoquée en raison d'une vitesse de circulation trop importante.
- Il a été également évoqué le problème de numérotation des habitations de la Rue du Calvaire. Une renumérotation serait donc à prévoir.

11. Compte-rendu des représentants au sein des organismes extérieurs

✓ **Piscine d'Etueffont (Jean-François KOENIG)**

Coût de fonctionnement de la piscine : 600 000€, le Conseil Départemental mettra fin à son financement annuel de la piscine de 150 000€ à partir de 2024 en raison de la fin d'une convention signée en 2004 et qui ne peut être reconduite sur le plan juridique.

12. Compte-rendu de la séance du 24 juillet 2020 du Conseil Communautaire du Grand Belfort

Une augmentation de la Taxe Foncière de 3,00% a été adoptée au niveau du Grand Belfort en raison de la très forte baisse de certaines recettes. En effet, la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'Etat a diminué de 2 millions d'euros, par ailleurs, les revenus liés à la taxe CVAE (ancienne taxe professionnelle) sont en chute libre en raison du départ de Général Electric et de Alstom.

Il convenait donc pour le Grand Belfort d'acter une hausse de la Taxe Foncière afin de compenser ces baisses de recettes substantielles. Pour information, ce nouveau taux devient identique aux autres EPCI du Département.

NB : Arrivée de Pedro LOPEZ à 20H57



13. Intervention et échange avec Monsieur le Député, Ian Boucard

En préambule, M. le Député nous dit : « Je suis très content d'être d'ici, c'est mon 1^{er} Conseil depuis l'installation des nouveaux Conseillers Municipaux. »

Monsieur le Député félicite également les membres du Conseil Municipal pour leur élection et leur souhaite une pleine réussite dans l'exercice de leur mandat.

Monsieur le Maire est très honoré de recevoir Monsieur le Député et le remercie d'avoir accepté son invitation.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que qu'il est allé avec M. le Député à la rencontre des exploitants agricoles de la commune. Cette visite a été très instructive et riche en échanges.

Questions posées à Monsieur le Député :

Déploiement de la Fibre : Pierre-Louis DEMANDRE s'adresse au Député sur ce sujet à la suite du dernier compte-rendu du comité de suivi de déploiement de la fibre du 20 juillet 2020. Dans ce compte-rendu, notre commune n'a pas d'échéance identifiée de déploiement de la fibre au sein du village. De ce fait Pierre-Louis DEMANDRE interroge le Député sur la date prévisionnelle de déploiement de la fibre dans la commune et sur la possibilité d'intégrer le comité de suivi départemental.

Monsieur le Député a été très réceptif à cette attente de la commune de Vauthiermont et comprend tout à fait l'importance du déploiement de la fibre dans notre commune. Il a résumé l'état d'avancement des travaux au niveau de notre département. Il a notamment indiqué que le Territoire de Belfort sera le 1^{er} département de France à être entièrement fibré sans aucun frais pour les communes et les habitants à partir de 2022.

Par ailleurs, il nous a également informés qu'un effort a bien été demandé à Orange pour accélérer le déploiement sur les axes structurants (c'est-à-dire, les communes dans lesquelles le débit ADSL est très faible). Toutefois, les contraintes liées à la crise sanitaire et différents problèmes d'ordre purement technique ont retardé l'état d'avancement des travaux de presque 1 an et demi.

Enfin, une rencontre avec le Président du Département, Florian BOUQUET, est prévue le jeudi 03 septembre 2020 afin d'évoquer à nouveau cette question.

Sécurité routière : Francis LUCZAK, 1^{er} adjoint, interroge Monsieur le Député au sujet de la sécurité routière. En effet, des problèmes de vitesse de circulation excessive sont régulièrement constatés au niveau de notre commune. Francis LUCZAK demande donc à Monsieur le Député s'il serait possible de légiférer sur la possibilité de mettre en place des radars dans les communes qui seraient gérés par elles-mêmes.

Monsieur le Député répond à cette question en expliquant que la sécurité est une prérogative régaliennne de l'Etat qui est le seul à être compétent dans la gestion de la sécurité routière et à en percevoir les contraventions. Cette compétence ne peut être déléguée aux collectivités territoriales. La Suisse et l'Allemagne ont un système fédéral qui induit une répartition différente des compétences entre l'Etat et les Collectivités. Il ne sera donc pas possible d'installer des radars au sein de la commune.

Aéroparc : Monsieur le Maire évoque avec Monsieur le Député le problème des flux de véhicule qui vont arriver suite à l'extension de l'Aéroparc de Fontaine. Les livreurs roulent très vite dans nos villages et posent un vrai problème de sécurité. Monsieur le Maire souhaiterait donc qu'une vraie réflexion puisse avoir lieu en amont sur ce sujet.

Monsieur le Député répond en nous informant qu'une liaison directe entre l'autoroute et l'Aéroparc sera établie afin que les chauffeurs routiers ne traversent plus nos villages.



14. Questions diverses.

- **Véhicule communal** : Le véhicule communal a été entièrement équipé et sécurisé grâce au travail de Pedro LOPEZ ce qui a permis à la commune d'économiser la somme de 1500 euros. Le Conseil Municipal remercie Pedro LOPEZ et notre agent technique pour leur excellent travail.
- **Travaux sur le réseau électrique** :
 - ✓ Les câbles qui pendaient à l'extérieur du poste tour EDF ont été enlevés par ENEDIS.
 - ✓ Rehausse de la ligne HTA : dans la zone de construction des maisons « SUTTER » la mise à distance réglementaire a été effectuée en rehaussant la ligne électrique haute tension par l'implantation d'un poteau en bois.
La prochaine étape concernant le réseau électrique va consister pour la commune à engager, avec ENEDIS et TDE90, le projet de supprimer la ligne aérienne dans une optique de sécurisation totale de cette zone du village où de nouvelles constructions sont en cours.
- **ACCA** : le débroussaillage des arbres a été effectué par l'association des chasseurs. Les membres du Conseil Municipal remercient les chasseurs pour leur implication au service de la Commune.
- **Mât pour déjections canines** : Francis LUCZAK a évoqué l'idée d'installer un mât dédié au dépôt des déjections canines. Monsieur le Maire propose d'y réfléchir et de prendre attache avec des sociétés qui proposent ce type d'équipement afin d'en évaluer le coût et ensuite d'entamer une réflexion sur les emplacements qui seraient les plus adéquats lors du prochain Conseil Municipal.

En l'absence de question supplémentaire, et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le 07 septembre 2020

Le Secrétaire de séance ; Pierre-Louis DEMANDRE



Le Maire, Alexandre MANÇANET